

## **Concilier la performance économique et le développement durable, un enjeu de taille pour les centres d'affaires et de domiciliation**

Les débats menés autour du changement climatique amènent les entreprises à repenser leur organisation structurelle. Celles-ci doivent dès aujourd'hui s'interroger sur l'adéquation de leur offre et de leur organisation à la réalité d'un climat en évolution afin de gagner en compétitivité. L'avènement des NTIC accompagne les entreprises à relever ces défis environnementaux : le développement du télétravail, l'utilisation d'équipements technologiques nomades et d'outils collaboratifs font évoluer les politiques de management traditionnelles au profit du travail déporté. Flexibles, modulables et économiques, les centres d'affaires et de domiciliation constituent un levier d'optimisation à la croissance tout en s'inscrivant dans une démarche éco-responsable.

Le secteur des transports est fortement responsable de l'accroissement de la consommation d'énergie en France, ainsi que des émissions de polluants et de gaz à effet de serre ; le transport routier émettant le plus de gaz carbonique (93,5 %)\*. Limiter le nombre de déplacements et les distances parcourues réduirait de fait les volumes de trafic.

En permettant aux entreprises de rationaliser leurs espaces de travail et de mutualiser des services fonctionnels, les centres d'affaires et de domiciliation favorisent de nouveaux modes de fonctionnement en faveur de la sobriété carbone tout en proposant un accompagnement structurel au développement économique de leurs clients, quelle que soit l'étape de leur développement, leur taille ou leur activité.

De la télé-présence ou visioconférence au partage à distance des applications métiers de l'entreprise, les centres d'affaires et de domiciliation fournissent tous les outils propices au télétravail. En limitant l'utilisation des transports, ils présentent un bilan carbone très favorable puisqu'ils permettent de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

Comme les centres d'affaires et de domiciliation bénéficient d'un maillage national dense, les entreprises sont assurées de trouver un prestataire proche du domicile de leurs collaborateurs, réduisant la distance à parcourir pour ceux-ci. Une entreprise qui compte de nombreux collaborateurs mobiles, les commerciaux par exemple, trouvera des réponses adaptées à ses besoins réels en louant des bureaux équipés et en décidant de la durée d'engagement, pour ses réunions ou ses rendez-vous clientèles. L'entreprise adapte son foncier à son activité et s'épargne des frais de structure lourds et contraignants. Cette gestion rationnelle et optimale de l'espace relève d'un double impératif : un gain de temps et de productivité pour les entreprises qui peuvent accéder dans l'heure à des bureaux équipés et aux services nécessaires à leur fonctionnement et un outil d'atténuation des effets négatifs associés aux changements climatiques.

Dans une économie durable, la mutualisation des équipements électroniques, des serveurs, des prestations et des services se révèle une stratégie gagnante ; elle permet de réduire considérablement leur consommation électrique et de réaliser des économies substantielles en permettant aux entreprises de partager les charges. Le matériel informatique, les photocopieurs et les imprimantes représentent un poste de consommation énergétique très important. Avec les centres d'affaires et de domiciliation, les entreprises peuvent profiter de matériel professionnel de bonne qualité, voire haut de gamme, moins énergivore et qui dure plus longtemps.

Ainsi, la concentration urbaine, l'allongement de la durée du trajet domicile-travail, la hausse du prix de l'immobilier et les considérations environnementales sont des facteurs favorables au développement des centres d'affaires et de domiciliation. D'un centre de coûts, l'hébergement professionnel devient alors un centre de profits. Il reste néanmoins des freins psychologiques de la part des chefs d'entreprise qui commencent à peine à concevoir le travail déporté comme un outil de bonne gestion d'entreprises. Cela implique une évolution des mentalités favorable à de nouvelles formes de management plaçant la flexibilité au cœur de l'organisation.

- <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12859>

#### **A propos du SYNAPHE**

Créé en 1993, le SYNAPHE est le Syndicat National des Professionnels de l'Hébergement d'Entreprises. Il représente tous les professionnels dont l'activité consiste à fournir un espace, des moyens, des services et un accompagnement à leur développement économique. Le SYNAPHE défend en France, au niveau national et local, les intérêts collectifs d'environ 200 centres d'affaires et de domiciliation impliqués dans une politique de qualité rigoureuse. La participation active du SYNAPHE à la définition d'un cadre législatif du secteur d'activité et de ses bonnes pratiques aboutit, en 2009, à l'obtention d'un agrément préfectoral du domiciliataire qui légitime les centres d'affaires et de domiciliation.

Les missions du SYNAPHE :

- Fédérer et représenter les professionnels de l'hébergement d'entreprises auprès des pouvoirs publics et des institutions.
- Définir et faire respecter les règles de professionnalisme et de déontologie définies par le secteur professionnel au sein de l'instance syndicale.
- Conduire et signer des accords collectifs nationaux et participer à la négociation sociale avec les partenaires sociaux au sein de la branche professionnelle des personnels des prestataires de services dans le secteur tertiaire.
- Contribuer à la valorisation et à la promotion de ses métiers auprès des professionnels et du grand public.
- Apporter des informations et des services d'accompagnement à ses membres par l'intermédiaire du site Internet et de ses délégués régionaux.
- Proposer aux professionnels adhérents des moments de rencontres, d'échanges et de convivialité professionnelle.

Des informations complémentaires : [www.synaphe.fr](http://www.synaphe.fr)

#### **Contacts Presse**

AGENCE YUCATAN

Céline Bernard – Nicolas Moutier

Tél. : + 33 1 53 63 27 27

[cbernard@yucatan.fr](mailto:cbernard@yucatan.fr) – [nmoutier@yucatan.fr](mailto:nmoutier@yucatan.fr)

[www.yucatan.fr](http://www.yucatan.fr)